

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 702 modifiant et complétant le décret n° 62-305 du 19 mars 1962 portant règlement du référendum d'autodétermination (J.O.R.F. du 18 mai 1962, p. 4868). Arrêté de promulgation n° 702 du 21 mai 1962.

n° 702

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 mai 1962

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1962

Date du numéro
31 mai 1962

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis le décret n° 62-752 du 16 mai 1962 modifiant et complétant le décret n° 62-305 du 19 mars 1962 portant règlement du référendum d'autodétermination. (J.O.R.F. du 18 mai 1962, p. 4868.)
Art. 2. — Le présent arrêté qui fera l'objet de mesures de publicité extraordinaire et urgente, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Yves de DARUVAR.